



000007 DECISION

N° /D/CAMPOST/DG/CGM DU

07 JAN 2025

PORANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000037/AONO/CAMPOST/CIPM/2025 DU 29/09/2025, POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) EN DEUX (02) LOTS AU TITRE DE L'EXECICE 2025

FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST

IMPUTATION BUDGETAIRE : 632810000000 "PRESTATIONS EXTERIEURES DE GARDIENNAGE"

LE DIRECTEUR GENERAL,

- VU** La constitution ;
- VU** La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- VU** Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU** Le Décret N° 2004/095 du 23 Avril 2004 portant création de la CAMEROON POSTAL SERVICES ;
- VU** La loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2025 ;
- VU** La Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution de la Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
- VU** La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 Juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°20250310/CAMPOST/CA du 02 octobre 2025 portant adoption de la manuel de procédures des marchés de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°20250207/CAMPOST/CA du 15 mai 2025 modifiant et complétant le plan de passation des marchés 2025 de la CAMPOST ;
- VU** La lettre de la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAMPOST du 31 décembre 2025 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert
n°000037/AONO/CAMPOST/CIPM/2025 du 29 septembre 2025
relatif à la fourniture des prestations de gardiennage des
infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST)
en deux (02) lots, au titre de l'exercice 2025

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} - Le soumissionnaire ci-dessous, a été retenu comme Adjudicataire du Marché pour la fourniture des prestations de gardiennage des infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), en deux (02) lots, au titre de l'exercice 2025 : 

N° des lots	Adjudicataire	Montant TTC lu à l'ouverture des offres (en FCFA)	Montant TTC attribué (en FCFA)	Délai	Observations
1	AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP 20152 YAOUNDE	81 137 700	81 137 700	12 mois	
2	AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP 20152 YAOUNDE	45 076 500	45 076 500	12 mois	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./

Yaoundé, le 07 JAN 2026
LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations :

- PCA CAMPOST
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM CAMPOST (pour information)
- CGM (pour suivi)
- Service Courier (pour affichage)

